



SAINT-ORENS FOOTBALL CLUB
Complexe Sportif - Rue des SPORTS
31650 - ST-ORENS DE GAMEVILLE
Tel : 05.61.39.08.39
Port : 06.08.66.47.99
Site : www.saintorensfc.com

Vous êtes invités à assister à l'

ASSEMBLEE GENERALE Saison 2018-2019 du ST-ORENS FOOTBALL CLUB

Le SAMEDI 22 JUIN 2019 à 19h00 au siège du Club
(Tribunes du Terrain d'Honneur)

Tout le monde est invité,
JOUEURS et PARENTS DE JOUEURS
(seuls les licenciés de plus de 16 ANS peuvent voter)

PROCURATION

Nom du licencié :

donne pouvoir et procuration pour l'Assemblée Générale du ST-ORENS FOOTBALL CLUB
du Samedi 22 Juin 2019 au bureau actuel.

Fait à le 2019

Signature

Selon l'article 17.6 des Statuts de l'Association du St-Orens FC, approuvés le 03 juillet 2014 : « Si le quorum n'est pas atteint, l'Assemblée Générale ordinaire sera transformée en Assemblée Générale ordinaire exceptionnelle qui se tiendra le même jour, dans le même lieu, 1 heure après. Elle pourra alors délibérer quel que soit le nombre d'adhérents présentés ou représentés ».

Si vous ne pouvez assister à l'Assemblée Générale du St-Orens F.C. du Samedi 22 Juin 2019, prière de renvoyer la procuration par mail à l'adresse saintorensfc@wanadoo.fr ou de la déposer dans la boîte aux lettres rouge et noire à l'entrée du STADE.

Vous pouvez aussi l'envoyer par courrier à : ST-ORENS F.C.
Complexe Sportif - Rue des Sports - 31650 ST-ORENS DE GAMEVILLE.